

Observatoire
régional
**TRANSMISSION
INSTALLATION**

DONNÉES 2020



**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE



ÉDITO

2020, une année de pandémie qui restera dans les mémoires. Année particulière qui aura remis au centre de l'attention du grand public les fonctions essentielles, notamment celles de notre profession agricole : produire une alimentation saine, de qualité et accessible à tous.

Le défi du renouvellement des générations en agriculture est une ambition partagée dans notre région des Pays de la Loire. Les Collectivités Locales sont de plus en plus nombreuses à s'interroger sur l'avenir de leurs territoires et sur l'importance d'accueillir de nouveaux actifs pour remplacer les 2000 chefs d'entreprises agricoles qui cessent leur activité tous les ans sur l'ensemble des Pays de la Loire. A l'échelle locale, les départs simultanés de plusieurs chefs d'entreprise agricole peuvent avoir des répercussions importantes sur la vie économique et l'aménagement du territoire. La transmission d'une entreprise agricole est un projet à part entière pour celle ou celui qui en a été le chef pendant toute une carrière mais aussi un véritable enjeu territorial. Des actions coordonnées, à destination des chefs d'entreprises futurs cédant voient désormais le jour. On pourra notamment citer la mise en place en 2020 de 6 Territoires Pilotes Transmission, dans un partenariat étroit réunissant Conseil Régional, Chambre d'agriculture et EPCI.

Notre région Pays de la Loire a l'avantage d'être attrayante pour les porteurs de projet. 1568 ont été reçus et accompagnés au Point Accueil Installation. La crise sanitaire n'a pas entamé l'envie de s'installer, voire a pu décider certains à sauter le pas, à amorcer une réflexion. Diversités des profils, diversités des projets, comme vous pourrez le constater au fil des pages de cet observatoire, la profession agricole a de l'avenir en Pays de la Loire ! 555 installations aidées se sont par ailleurs concrétisées en 2020, chiffre équivalent à 2019.

En consultant cet observatoire, vous trouverez un panorama des projets de transmission et d'installation en Pays de la Loire. L'ambition de la Chambre d'agriculture est d'accompagner ces femmes et ces hommes qui se trouvent à un moment décisif de leur vie personnelle et professionnelle et qui font ou feront la richesse agricole de notre région.



Pierre DEBOSQUE,

Élu professionnel en charge du Comité d'Orientation Transmission Installation Régional de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

SOMMAIRE



TRANSMISSION

4

Les cessations d'activité

6

Identifier et accompagner les futurs cédants

8

L'activité du Répertoire Départ Installation

11

Les stages de parrainage



INSTALLATION

14

L'activité du Point Accueil Installation

19

L'accompagnement à l'installation : le PPP

21

Les installations aidées

26

Témoignages

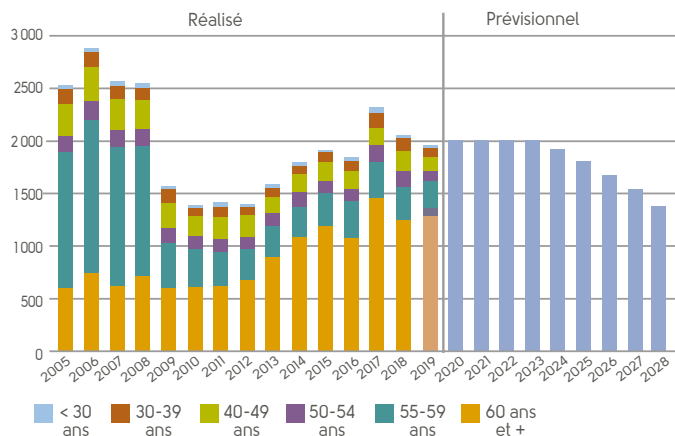


TRANSMISSION

- 4** Les cessations d'activité
- 6** Identifier et accompagner les futurs cédants
- 8** L'activité du Répertoire Départ Installation
- 11** Les stages de parrainage

LES CESSATIONS D'ACTIVITÉ : ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES

Cessations d'activité des chefs d'exploitation et des coexploitants agricoles en Pays de la Loire

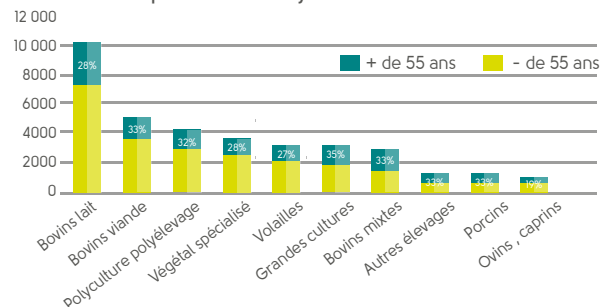


PEP : Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

Source : MSA

Actuellement nous constatons un nombre de cessations d'activités agricoles aux alentours de 2 000 départs annuels avant un recul progressif à partir de 2023 pour atteindre moins de 1 500 départs en 2028.

Répartition des chefs d'exploitation par classe d'âge selon l'orientation de production en Pays de la Loire en 2019



PEP : Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

Source : MSA

29% des chefs d'exploitation ont plus de 55 ans en Pays de la Loire. Toutes les productions sont concernées, les futurs cédants sont principalement les éleveurs.

Des Territoires Pilotes pour favoriser la transmission des exploitations agricoles, en partenariats avec le Conseil Régional.



Annie HUPE - Présidente déléguée de l'antenne des pays du Castelbriantais et de Redon, Elue référente du dossier transmission à la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire. Pouvez vous nous expliquer le projet de territoire pilote transmission et en quoi cela va consister sur le territoire de Chateaubriant-Derval ?

Annie HUPE : Pour anticiper la perspective démographique du nombre très conséquent de départs à la retraite et assurer un renouvellement des chefs d'exploitation, la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, en partenariat avec 6 communautés de communes et le Conseil Régional, a décidé de s'engager dans le dispositif de « Territoire Pilote Transmission ». Sur le territoire de Chateaubriant-Derval, le partenariat avec la communauté de communes, nous a déjà permis de tester de nouvelles méthodes de mise en relation, d'amplifier la sensibilisation auprès des élèves du primaire, d'organiser des temps forts sur la transmission ou encore, de créer de nouvelles formations à destination des cédants... Etre Territoire Pilote Transmission, c'est la possibilité d'aller encore plus loin et d'initier des actions innovantes, de déployer de nouveaux accompagnements à destination des cédants mais aussi des candidats à l'installation. L'objectif étant d'amplifier le nombre de transmission d'exploitations agricoles ; tout en assurant un projet viable, vivable économiquement et durable pour le repreneur. Le « Territoire Pilote Transmission » est une réelle opportunité pour le pays du castelbriantais. Les défis à relever sont multiples pour maintenir un territoire agricole dynamique, source de paysage bocager, d'emplois, d'économie et d'alimentation de qualité. « A nous, élus de la collectivité et professionnels agricoles, de transformer l'essai pour que demain, fleurissent sur notre territoire de vrais projets de reprise d'exploitations agricoles. »



Bruno DEBRAY - Elu à la CCCD, VP en charge de la commission agriculture. Quels sont les éléments qui ont conduit le territoire de Chateaubriant-Derval a candidaté pour être Territoire Pilote Transmission ?

Bruno DEBRAY : La communauté de communes de Chateaubriant-Derval est un territoire rural dynamique, avec 708 exploitations agricoles. Toutes les productions et tous les modes de production sont représentés. Les modes de commercialisation sont aussi diversifiés, de la vente directe en circuit court à la filière longue de proximité. L'agriculture est un véritable atout pour le dynamisme et la vitalité du territoire, tant sur le volet économique qu'environnemental. Le défi du renouvellement des chefs d'exploitation et du maintien des sièges est un défi à relever pour maintenir ce secteur actif, créateur d'emplois et de valeur ajoutée. C'est fort d'un partenariat historique et renforcé avec l'antenne de la Chambre d'agriculture basée à Chateaubriant, que nous souhaitons poursuivre et amplifier des actions dans le domaine de la transmission. Dans ce cadre le projet de territoire pilote transmission est une réelle opportunité à saisir.

Actions de repérage des futurs cédants conduites au sein des territoires

Repérage des futurs cédants

L'objectif d'une action de repérage des futurs cédants est d'obtenir, pour un territoire déterminé, une vision de l'avenir des exploitations agricoles à un horizon de 5 à 10 ans. Ces actions, menées à l'échelle d'une communauté de communes, sont réalisées en partenariat étroit avec les acteurs locaux. Cette approche permet d'identifier les enjeux agricoles du territoire étudié à moyen et long terme et les différents scénarios possibles en matière de transmission des entreprises agricoles (installation probable, installation souhaitable, continuation par associé, agrandissement...). A l'issue de cette analyse, un plan d'actions pourra être engagé pour favoriser la transmission-installation.

Repérages des exploitants de plus de 55 ans sur 13 communautés de communes des Pays de la Loire en 2020

Quel scénario est envisagé pour la succession des 1 490 futurs cédants recensés ?

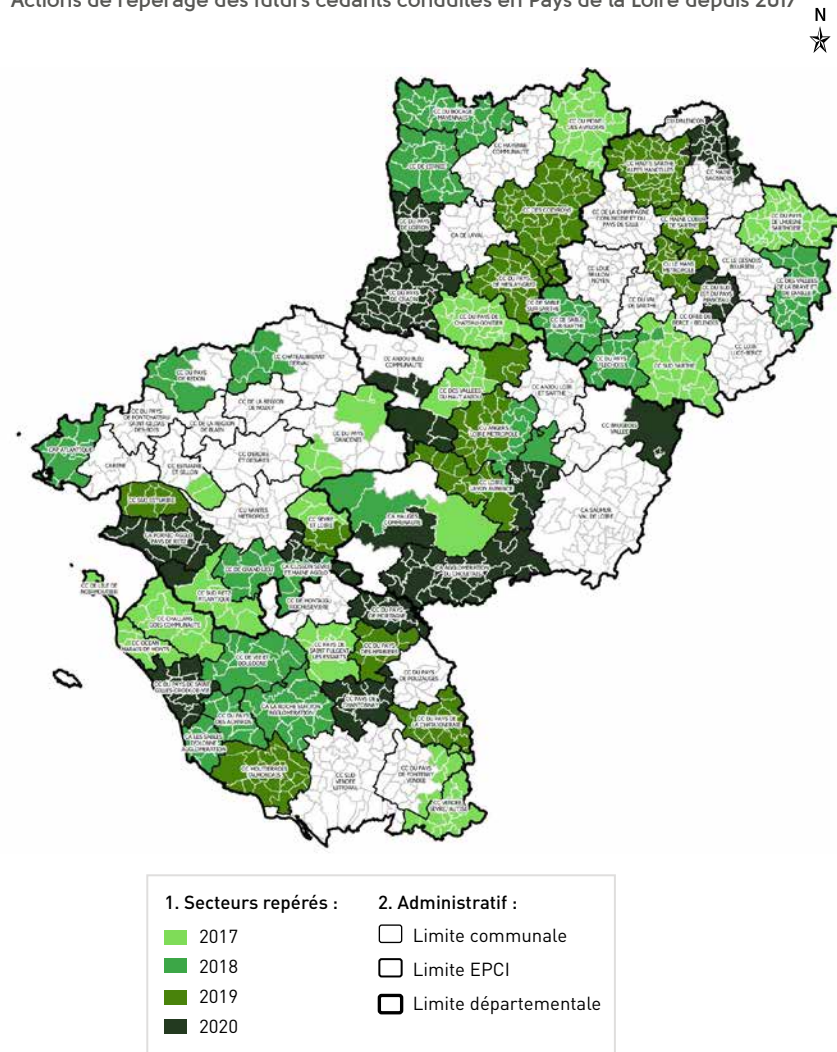
| | |
|--------------------------|------|
| Installation probable | 17 % |
| Installation souhaitable | 27 % |
| En réflexion | 35 % |
| Continuation par associé | 12 % |
| Agrandissement | 7 % |
| Autres destinations | 1 % |

Dans 44 % des situations de cessation d'activité, l'installation d'un repreneur est possible, voire déjà engagée. En revanche dans 20 % des situations, le renouvellement de l'exploitant et le plus souvent de l'associé sortant n'est pas envisagé.

Dans 35 % des cas, la réflexion est en cours, d'où la nécessité d'informer les cédants car les possibilités de reprise ne sont pas toujours connues.

Là où l'installation est souhaitable, un accompagnement vers une recherche de repreneur ou d'associé sera à proposer. Le repérage permettra de mieux cibler ces exploitants.

Actions de repérage des futurs cédants conduites en Pays de la Loire depuis 2017



Source : Extrait BD TOPO@2017©IGN PARIS, Données Direction Entreprise, Service Installation Transmission - AB - Conseil entreprise spécialisé CAPDL - Réalisation : SIG/CAPDL - Mars 2020

IDENTIFIER ET ACCOMPAGNER LES FUTURS CÉDANTS



Le Point Accueil Transmission, dispositif soutenu par le Conseil Régional des Pays de la Loire, permet aux futurs cédants de poser les bases de leur projet de transmission.

La transmission d'une entreprise agricole est un projet qu'il faut savoir anticiper. Un entretien au Point Accueil Transmission (PAT) permet aux chefs d'entreprise futurs cédants de faire le point sur leur situation et sur les stratégies à mettre en œuvre pour envisager une transmission. Analyser sa situation personnelle et celle de son entreprise, envisager différents scénarios de transmission et en connaître les impacts (économiques, juridiques, fiscaux...), autant de paramètres indispensables qui faciliteront la future transmission.

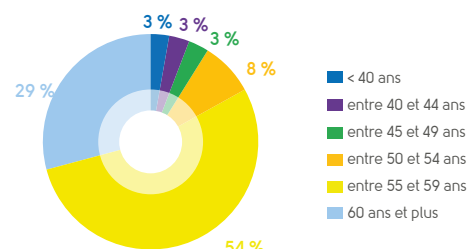
| | 44 | 49 | 53 | 72 | 85 | PDL |
|---|----|-----|----|----|-----|-----|
| Nombre de cédants rencontrés (Point Accueil Transmission) | 94 | 151 | 83 | 85 | 102 | 515 |
| Nombre d'inscriptions RDI suite à des RDV (PAT) | 43 | 28 | 19 | 29 | 56 | 175 |

Qui sont les futurs cédants rencontrés au PAT ?

Leurs profils

Les futurs cédants rencontrés au Point Accueil Transmission sont majoritairement des hommes (85 %). Les 2/3 des rendez-vous ont lieu entre 55 et 59 ans, toutefois le PAT ne s'adresse pas uniquement à des exploitants envisageant la transmission de leur entreprise dans le cadre d'un futur départ à la retraite. En 2020, 17 % des cédants rencontrés au PAT avaient moins de 55 ans.

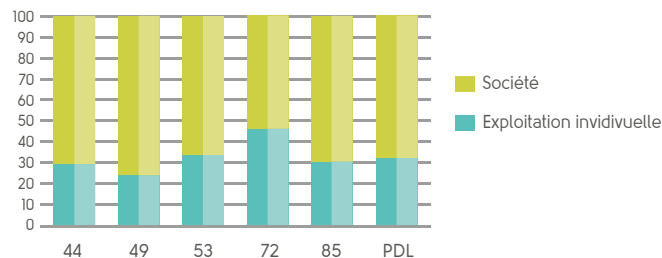
Répartition des futurs cédants au PAT en fonction de l'âge
Données 2020



Leurs entreprises

68 % des cédants rencontrés au PAT exercent leur activité dans le cadre d'une société agricole

Répartition des formes juridiques des exploitations à transmettre
Données PAT 2020



Anticiper sa transmission en bénéficiant du Point Accueil Transmission (PAT)

Jean-Claude est éleveur laitier avec son épouse dans les basses vallées angevines sur 200 ha, la moitié en système herbagé, l'autre moitié en cultures. Il a réalisé un PAT 5 ans avant son départ en retraite.



Comment avez-vous connu le PAT ?

Par une réunion repérage de la chambre d'agriculture présentant le PAT individuel gratuit et l'importance d'anticiper sa transmission.

Avant cet entretien, qu'aviez-vous entrepris pour la transmission ?

Absolument rien ! Nous avions conscience qu'au regard de la pyramide des âges, toutes les exploitations ne peuvent pas être reprises. Nous nous sommes rapprochés des relais transmission afin de maintenir la production laitière avec un système plutôt herbagé.

Qu'est-ce que le PAT vous a apporté ?

Un éclairage sur les différentes possibilités, identifier les points forts, les points faibles de l'exploitation par un regard extérieur, et connaître les étapes de la transmission. On s'est aperçu qu'il fallait se donner le temps pour transmettre.

Proposer aux futurs cédants d'anticiper

De nombreux agriculteurs arrivant à l'âge de la retraite n'ont pas de successeur(s) assuré(s). Parallèlement les porteurs de projet, dont une proportion croissante n'est pas issue du milieu agricole, rencontrent des difficultés à trouver une exploitation. Afin de répondre à ces problématiques, les Chambres d'agriculture ont mis en place des outils d'accompagnement dédiés à la transmission-installation, en particulier le répertoire départ installation (RDI).



698 offres de transmission ont été mises en ligne en 2020 sur le site repertoireinstallation.com pour les Pays de la Loire.

Leur durée de présence sur le site varie de quelques semaines à plusieurs mois.

Ces offres ont totalisé 462 649 consultations en hausse de 15 % sur 2020 en lien avec la promotion hebdomadaire des offres sur les réseaux sociaux.

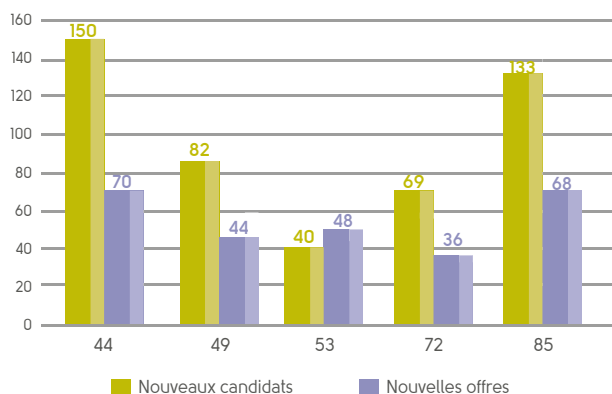
| | 44 | 49 | 53 | 72 | 85 | PDL |
|-------------------------------|---------|---------|--------|--------|---------|---------|
| Offres présentes courant 2020 | 172 | 173 | 81 | 87 | 185 | 698 |
| Nombre de consultation | 122 037 | 103 323 | 74 060 | 59 043 | 104 186 | 462 649 |

L'ACTIVITÉ DU RÉPERTOIRE DÉPART INSTALLATION

Les Pays de la Loire, région attrayante pour les projets d'installation

| | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | Stock 31/12/2020 |
|---|------|------|------|------|------|------------------|
| Nouvelles offres RDI Recherche Repreneur et/ou associés | 287 | 287 | 277 | 279 | 266 | 502 |
| Candidats RDI | 376 | 521 | 490 | 469 | 474 | 1103 |

Nouveaux candidats et nouvelles offres 2020



474 porteurs de projet se sont inscrits au RDI en 2020.

En parallèle 266 nouvelles offres d'exploitations ont été enregistrées (30 % en recherche d'associé et 70 % en reprise d'exploitation au niveau régional).

Une transmission-installation via le RDI



Clément souhaitait s'installer en production laitière et s'est inscrit au répertoire Départ installation pour rechercher une exploitation à reprendre.

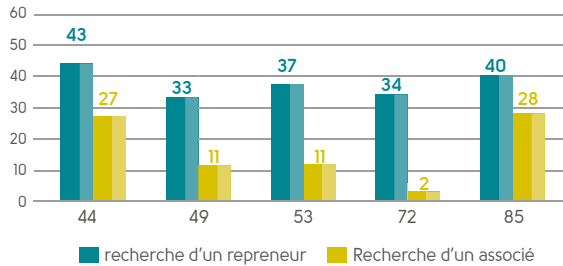
De leur côté, Thérèse et Gildas n'avaient pas de repreneur connu pour leur exploitation. Ils se sont inscrits au RDI dès 2017. Leur objectif était de transmettre à un jeune qui poursuive la production laitière.

Cédants et repreneur se sont rencontrés par l'intermédiaire du RDI en juillet 2019. Clément a particulièrement retenu cette exploitation qui disposait d'atouts importants selon lui : « le montant de reprise et la surface étaient corrects, la ferme n'était pas surdimensionnée ... ».

Les cédants expliquent que le parcours de transmission doit s'anticiper : « il nous a fallu constituer un GFA suite à des décès dans notre famille, ». La pandémie a également retardé certaines démarches administratives, décalant la reprise de 2 mois, mais finalement l'installation s'est réalisée en novembre 2020, après un stage de parrainage de 5 mois.

Nouvelles offres d'exploitations

Les profils recherchés



Les exploitations en recherche d'un repreneur sont majoritaires et diversifiées tant au niveau des productions que de la taille des structures. Certaines sont importantes notamment si l'exploitation regroupait plusieurs exploitants qui partent en même temps. Les structures plus restreintes sont également les bienvenues car les profils des candidats sont divers et nous accueillons chaque année de nouveau porteurs de projet.

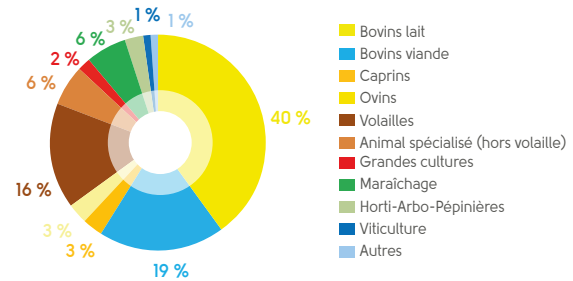
79 nouvelles offres d'association ont été enregistrées au RDI en 2020. La réflexion stratégique sur ces exploitations est essentielle et doit être anticipée pour accueillir dans de bonnes conditions un futur associé. La formation des exploitants en vue de la mise en avant de leur offre et de la préparation à l'association est encouragée pour être plus en phase avec les attentes des candidats.

2 fois plus de nouvelles offres en bio en 2020

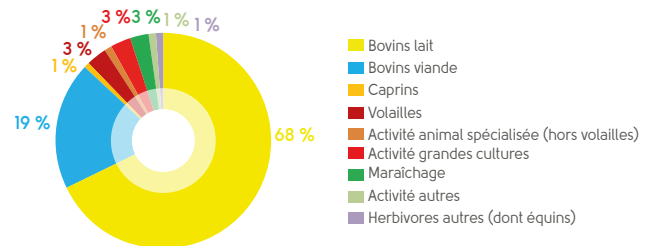
| | 44 | 49 | 53 | 72 | 85 | PDL |
|-------------|----|----|----|----|----|-----|
| Reprise | 20 | 6 | 5 | 2 | 3 | 36 |
| Association | 6 | 4 | 3 | 0 | 6 | 19 |

Toutes les productions concernées

Production principale des exploitations à la recherche d'un repreneur en 2020



Production principale des exploitations à la recherche d'un associé en 2020



On constate une augmentation du nombre d'offres en production bovins viande en 2020.

Les candidats RDI

| | |
|--|------|
| Nouveaux candidats | 474 |
| Nombre de candidats en recherche au 31/12/2020 | 1103 |

Le nombre de candidats reste stable en 2020. Nous sommes constamment en recherche de candidats susceptibles de s'intéresser à certaines offres disponibles.

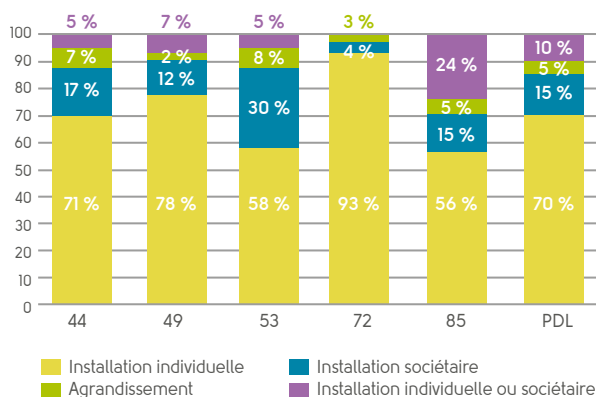
La région Pays de la Loire est attrayante, un tiers des candidats recherche une exploitation en dehors de leur département d'origine.

Plus de la moitié des candidats ont une formation agricole de niveau 4 et souvent de l'expérience, néanmoins certaines offres attirent des candidats novices qui peuvent à partir de ces opportunités développer un projet individuel ou sociétaire et acquérir des compétences progressivement, en fonction de leur projet.

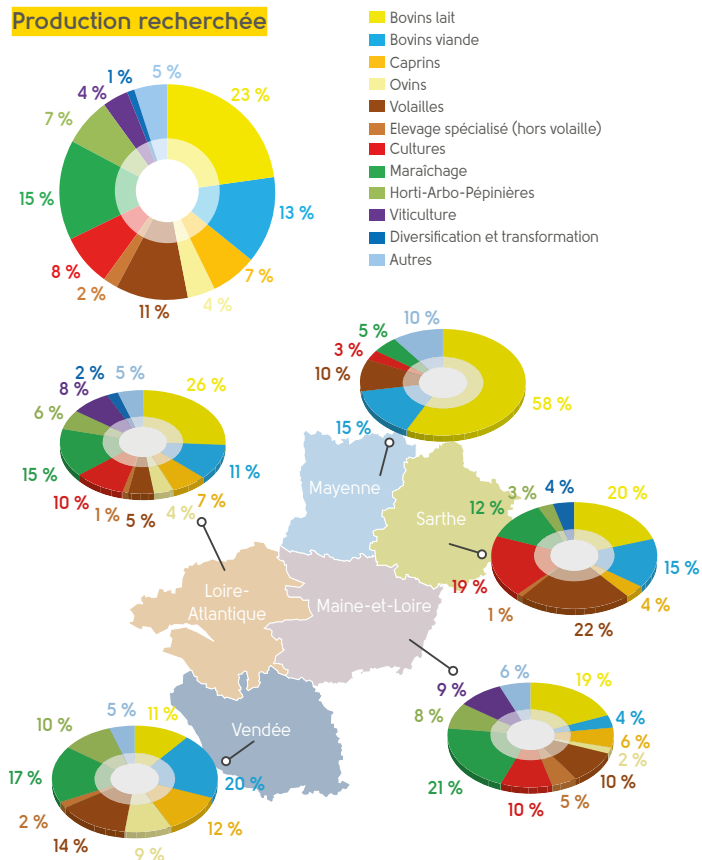
Profil des nouveaux candidats

| | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|--|--------|--------|--------|--------|
| Âge moyen | 31 ans | 32 ans | 34 ans | 33 ans |
| Femme | 22 % | 18 % | 19 % | 25 % |
| Parents non agriculteurs | 55 % | 56 % | 59 % | 61 % |
| Recherche dans un département différent du lieu d'habitation | 36 % | 43 % | 36 % | 32 % |

Objet de la recherche



Production recherchée



Les candidats avec un projet bio

35 % des candidats inscrits au RDI ont un projet d'installation en agriculture biologique

| | 44 | 49 | 53 | 72 | 85 | PDL |
|--|----|----|----|----|----|-----|
| Candidats avec projet installation bio | 84 | 25 | 5 | 14 | 42 | 170 |

Les réalisations via le RDI

| | 44 | 49 | 53 | 72 | 85 | PDL |
|--|----|----|----|----|----|-----|
| Premières installations aidées (individuelles et sociétaires confondues) | 42 | 37 | 16 | 21 | 38 | 154 |
| Premières installations non aidées (individuelles et sociétaires confondues) | 11 | 5 | 1 | 2 | 2 | 21 |
| Réinstallation | 0 | 0 | 0 | 2 | 0 | 2 |
| Total | 53 | 42 | 17 | 25 | 40 | 177 |

LES STAGES DE PARRAINAGE

Depuis 2018 le développement du nombre de stages de parrainage est principalement lié à l'ouverture régionale au cadre familial (31 %) et jusqu'à 45 ans. Ces périodes d'essai et de transition sont très prisées des futurs installés car elles permettent de se tester en situation quotidienne et de préparer « in situ » son projet d'installation. Réalisés à 75 % dans des structures sociétaires, les stages de parrainage permettent d'offrir une période d'essai à l'ensemble des futurs associés pour aborder les objectifs à venir, l'organisation et les relations humaines.

Nombre de stages de parrainage

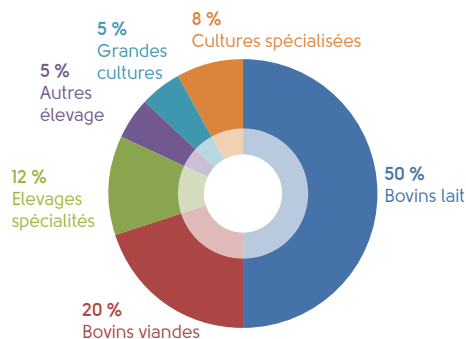
| Pays de la Loire | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|-------------------------|------|------|------|------|
| Nombre de SPAR démarrés | 129 | 204 | 190 | 174 |

Profil des stagiaires

| Pays de la Loire | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|--------------------------|------|------|------|------|
| Parents non agriculteurs | 57 % | 44 % | 45 % | 41 % |
| Formation BTSA et + | 43 % | 39 % | 40 % | 39 % |

Les productions des exploitations accueillant un stagiaire dans le cadre d'un stage de parrainage

Production principale des exploitations avec un SPAR



23 % des installations aidées font suite à un stage de parrainage

| Pays de la Loire | 2017 | 2018 | 2019 | 2019 |
|---|------|------|------|------|
| Nombre d'installations aidées faisant suite à un SPAR | 84 | 129 | 151 | 129 |

Le stage de parrainage : être sur place pour voir les choses et y travailler



Mickaël était inscrit au RDI depuis juillet 2020 pour trouver un reprenneur pour son exploitation d'élevage bovin. En septembre 2020 Raphaël le rencontre suite à son annonce. Il est prévu que Raphaël s'installe en reprenant une partie de l'exploitation de Mickaël qui continuera une activité de méthanisation.

Pour préparer ce nouveau projet Raphaël et Mickaël mettent en place un STAGE DE PARRAINAGE de 8 mois. Ce stage va permettre à Raphaël de se « familiariser avec l'exploitation » et de travailler avec Mickaël, car même si Raphaël prévoit de s'installer seul, les deux agriculteurs envisagent de l'entraide.

Passionné par l'élevage, Raphaël a passé un BPREA et a travaillé en tant qu'ouvrier agricole dans des élevages. Le stage de parrainage est également pour lui « une période d'apprentissage » qui lui permet d'apprendre auprès de Mickaël la gestion et le suivi des cultures en Agriculture Biologique tout en bénéficiant de l'expérience de Mickaël pour recréer un cheptel limousin sur l'exploitation.

« Je me serais installé sans SPAR mais grâce au SPAR on n'est pas étranger le jour de l'installation. On est sur place pour voir les choses et y travailler, cela permet de bien connaître l'exploitation pour mieux prévoir les investissements et améliorations à réaliser. Des simples visites ne m'auraient pas permis d'autant étudier mon projet. De plus, cela permet de faire une installation progressivement : j'ai pu réaliser mon parcours et définir mon projet étape par étape et je n'étais pas obligé de penser à tout dès le départ. »

CONFIER SES CLÉS EN TOUTE SÉRÉNITÉ !

Des conseillers spécialisés pour vous aider à réussir la transmission de votre exploitation



POINT ACCUEIL TRANSMISSION

- Accueillir
- Informier
- Orienter



PHASE DE TRANSITION ET DE RÉFLEXION

- Stage de parrainage (SPAR)
- Accompagnement à la construction du projet commun



RÉPERTOIRE DÉPART INSTALLATION

- Accueil et accompagnement des cédants et des candidats
- Gestion offres/demandes
- Mises en relation

www.repertoireinstallation.com



ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

- Rendez-vous transmission (visites, audits, Plan d'actions transmission, analyses, conseils, formations...)
- Farm dating[®] et apéro dating



REPÉRAGE, INFORMATION ET SENSIBILISATION

- Opération de repérages, dispositif DICA, sessions collectives, formation...

CONCRÉTISER SON PROJET & RÉUSSIR SON INSTALLATION

L'accompagnement à la reprise ou création d'entreprise agricole



S'installer en agriculture

CENTRE D'ÉLABORATION DU PLAN DE PROFESSIONNALISATION PERSONNALISÉ

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

- Des formations : stage préparatoire à l'installation
- Des stages : stage de parrainage, stage en exploitation...
- Du conseil individuel
- Une aide à la construction du projet

POINT ACCUEIL INSTALLATION

- Accueillir
- Informier
- Orienter



S'installer en agriculture

www.pays-de-la-loire.sinstallerenagriculture.fr



INSTALLATION

14 L'activité du Point Accueil Installation

19 L'accompagnement à l'installation : le PPP

21 Les installations aidées

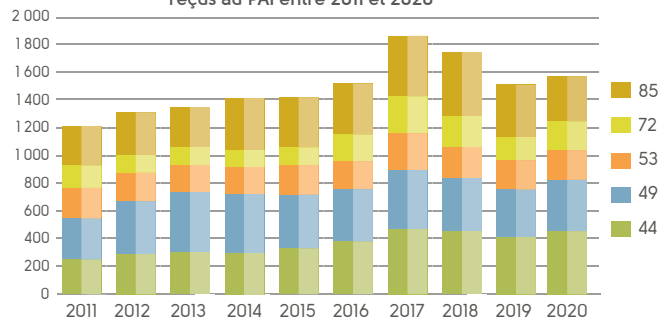
26 Témoignages

L'ACTIVITÉ DU POINT ACCUEIL INSTALLATION

Le Point Accueil Installation (PAI) est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation de toute personne ayant un projet d'installation ou intéressée par le métier d'agriculteur. Très en amont de l'installation, il permet de mieux définir les projets et d'aborder les étapes essentielles à la réalisation de l'installation, qu'elle soit aidée ou non. Il permet aussi de suivre le porteur de projet jusqu'à la mise en œuvre du Plan de Professionnalisation Personnalisée (PPP). Dans l'analyse qui suit, on appellera « porteur de projet » toute personne accueillie au Point Accueil Installation.

1 568 porteurs de projets ont été reçus au PAI en 2020. Après une forte hausse en 2017 et 2018, le nombre de rendez-vous PAI retrouve un volume semblable à 2016. On peut souligner l'augmentation du nombre de porteurs de projet en reconversion professionnelle, affirmant un souhait de « retour à la terre », phénomène consécutif à la crise sanitaire.

Evolution du nombre de porteurs de projet
reçus au PAI entre 2011 et 2020

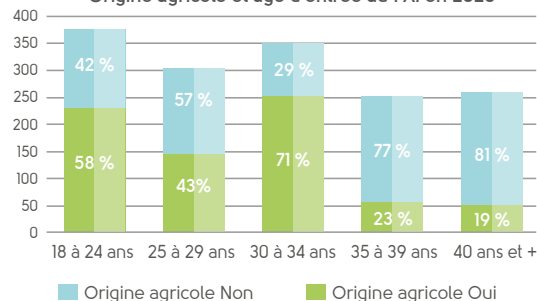


Profil des porteurs de projet

| | 44 | 49 | 53 | 72 | 85 | PDL |
|--|------|-------|-----|------|------|------|
| Nombre de candidats rencontrés en 2020 | 453 | 371 | 221 | 204 | 319 | 1568 |
| Evolution/2019 en % | +10% | +9,4% | +4% | +21% | -15% | +4% |
| % souhaitant solliciter les aides (sur la population de moins de 40 ans) | 67% | 60% | 84% | 72% | 58% | 66% |
| % ayant plus de 40 ans | 20% | 18% | 14% | 14% | 16% | 17% |
| % de femmes | 34% | 33% | 38% | 34% | 27% | 33% |
| % ayant la capacité professionnelle agricole | 49% | 54% | 59% | 61% | 55% | 44% |
| % origine non agricole | 74% | 61% | 54% | 59% | 62% | 64% |
| % exploitation connue | 49% | 53% | 58% | 61% | 67% | 56% |

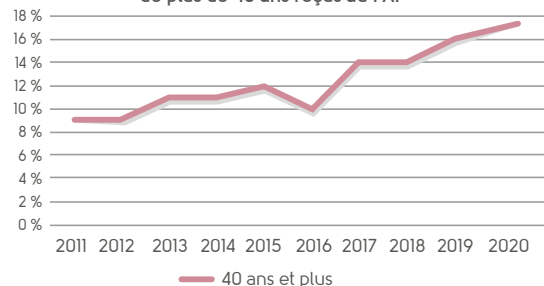
66 % des porteurs de projet de moins de 40 ans envisagent de solliciter les aides publiques à l'installation au jour de leur rendez-vous PAI. Les autres porteurs de projet s'interrogent sur l'opportunité de reprendre un parcours de formation qui leur permettrait d'obtenir la capacité agricole et donc de solliciter les aides. La part des candidats d'origine non agricole augmente plus fortement en 2020 (64 %).

Origine agricole et âge d'entrée au PAI en 2020

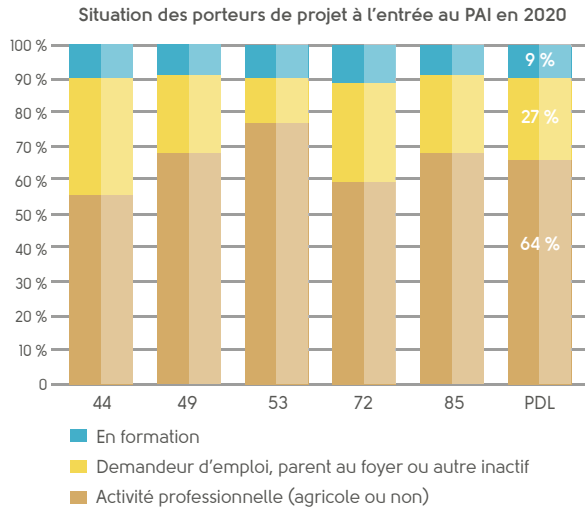


Le PAI reçoit et accompagne de plus en plus de porteurs de projet de plus de 40 ans en réflexion sur leur projet professionnel.

Evolution de la proportion de porteurs de projet
de plus de 40 ans reçus au PAI



Deux tiers des porteurs de projet ont une activité professionnelle lors de leur rendez-vous au PAI. La proportion des demandeurs d'emploi augmente au PAI, en raison notamment du public en reconversion professionnelle.

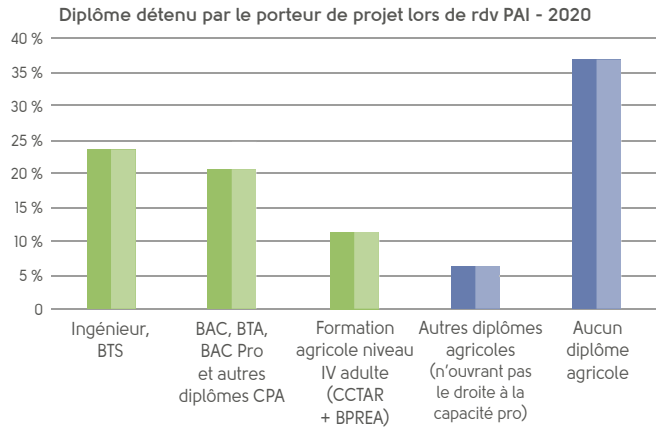


ZOOM porteur de projet

Fanny, 34 ans, Projet en transformation laitière vente directe

Originnaire de Normandie, j'ai décidé de m'installer en Mayenne sur une exploitation en agriculture biologique. Mon projet est de faire de la transformation fromagère avec une vingtaine de normandes conduites en mono traite. Mon objectif est d'être autonome sur mon exploitation et ainsi valoriser l'ensemble des produits en vente directe. Après un stage paysan créatif d'un an, je réalise le parcours à l'installation pour pouvoir bénéficier des aides à l'installation.

54 % des porteurs de projet possèdent la capacité professionnelle (en légère baisse).

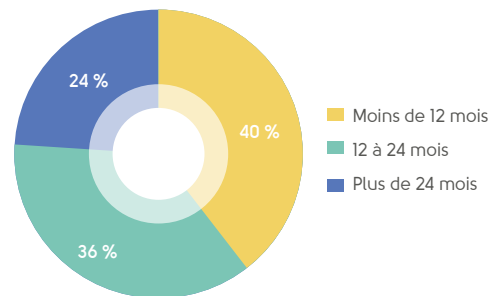


46 % des porteurs de projet ne possèdent pas le diplôme requis pour bénéficier des aides à l'installation. Ce chiffre est en augmentation depuis 2015 puisqu'ils représentaient alors 37 % des porteurs de projets reçus. Les conseillers PAI constatent ainsi l'augmentation des projets de reconversion professionnelle. Un des premiers enjeux est alors de permettre à ces porteurs de projet de se former pour acquérir la capacité professionnelle, conforter leur choix et sécuriser ainsi leur future installation.

De l'idée à la concrétisation du projet

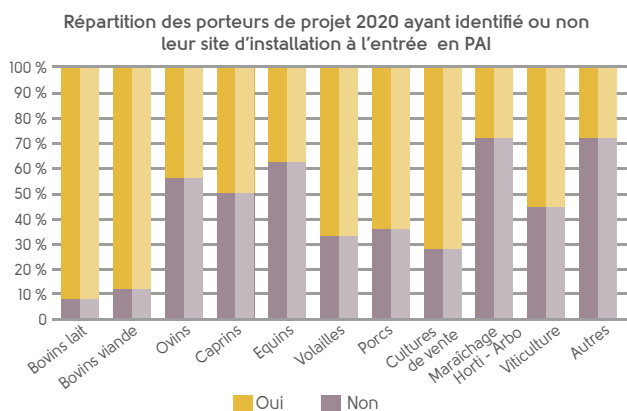
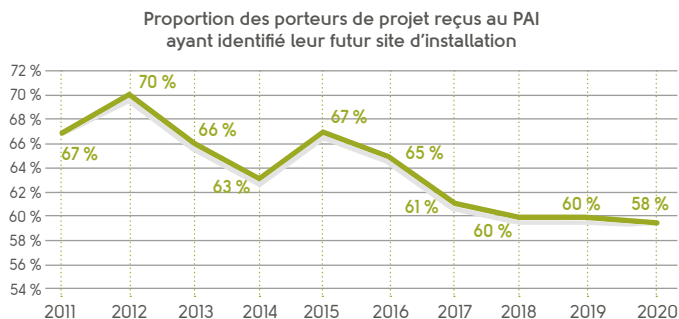
On constate une augmentation des projets envisagés dans de courts délais (moins d'un an), ce qui réduit d'autant le délai de réflexion pour la mise en place du projet.

Répartition des porteurs de projet en fonction de la date prévisionnelle d'installation annoncée au PAI



La recherche de foncier

La proportion des porteurs de projet qui disposent d'une exploitation pour s'installer a diminué depuis 2015.

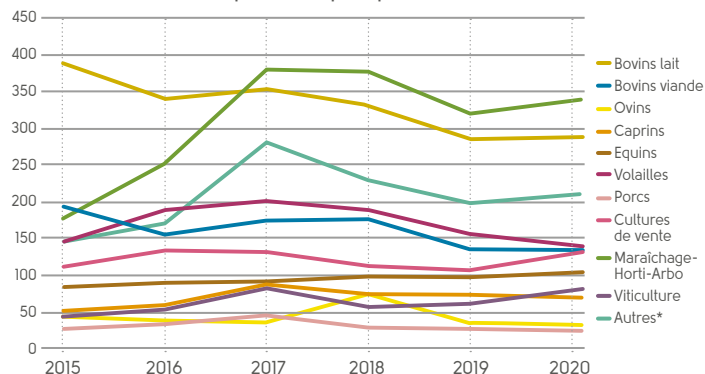


En fonction de la production envisagée, on constate des différences importantes entre les porteurs de projet face à la recherche de site d'exploitation. Lors de leur rendez-vous PAI, les futurs installés en bovin lait et viande connaissent pour la plupart leur site d'installation. Ces systèmes de production correspondent le plus souvent à des reprises. Les projets caprins, volailles, porcs, grandes cultures ou viticulture ont majoritairement un site d'installation identifié au PAI. En revanche, les projets en végétal spécialisé et les autres productions* sont majoritairement à la recherche de foncier, et correspondent le plus souvent à des créations d'exploitation.

* voir focus "autres productions".

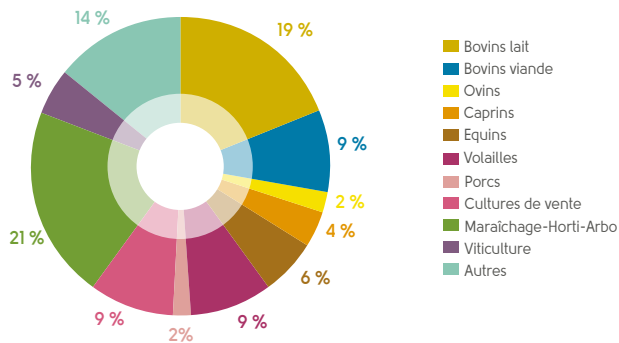
La production principale envisagée

Evolution du nombre de projets d'installation selon la production principale



Au PAI nous constatons une relative stabilité des projets en élevage. A contrario, l'intérêt pour les activités végétales et autres productions ont tendance à s'amplifier.

Répartition des porteurs de projet 2020 selon la production principale envisagée



La diversité des projets agricoles au PAI en Pays de la Loire est à l'image de celle de l'agriculture ligérienne.

ZOOM porteur de projet

Pablo, installation en viticulture

Originaire de Bourgogne, issu du milieu agricole (hors vignes), Pablo a entrepris une formation d'ingénieur agronome, spécialité viticulture obtenu en 2017. En parallèle il a préparé son Diplôme Nationale Œnologique, obtenu en Juin 2017. A l'issue de ses formations il est recruté en tant qu'assistant chef de cultures dans un domaine viticole de Sancerre (Cher – 18) tout en réfléchissant à un projet d'installation. En début d'année 2020, Pablo arrête son choix sur un domaine viticole dans la région du Layon (49) qui correspond à ses critères : 15 ha de vignes avec une diversité de cépages. Suite à un passage au Point Accueil Installation en avril 2020, Pablo se renseigne sur les étapes d'une reprise d'un domaine viticole. Il prévoit notamment d'effectuer un stage de parrainage de 4 mois afin de réaliser sereinement la reprise de l'exploitation avec l'aide des cédants. Après un accompagnement de 12 mois, challenge relevé, Pablo s'est installé en avril 2021.

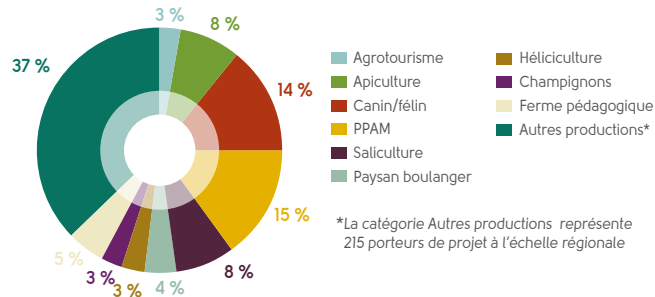
Des projets basés sur des productions moins fréquentes

Au PAI, 14 % des projets d'installation concernent des productions moins fréquentes

Profil de ces porteurs de projet

- 33 % ont plus de 40 ans
- 46 % sont des femmes
- 74 % sont d'origine non agricole
- 30 % possèdent la capacité professionnelle
- 27 % connaissent leur site d'installation
- 40 % de ces porteurs de projet envisagent une installation en AB,
- 75 % en circuits courts,
- 33 % avec une activité de transformation.

Une forte diversité des "autres projets" de production



Entre 2017 et 2020, 902 porteurs de projet « autres productions » ont été reçus, pour plus de 50 productions différentes. Dans cette catégorie, les élevages canins et félins, les plantes à parfum, aromatiques et médicinales, l'apiculture, la saliculture et l'agrotourisme sont les activités les plus représentées parmi les projets. Dans les « autres productions » on retrouvera des productions telles que les insectes, les alpagas, les champignons, le gibier... qui ne représentent chacune que 1 à 2 porteurs de projet au niveau régional.

ZOOM porteur de projet

Gaetan, reconversion professionnelle, installation en saliculture :

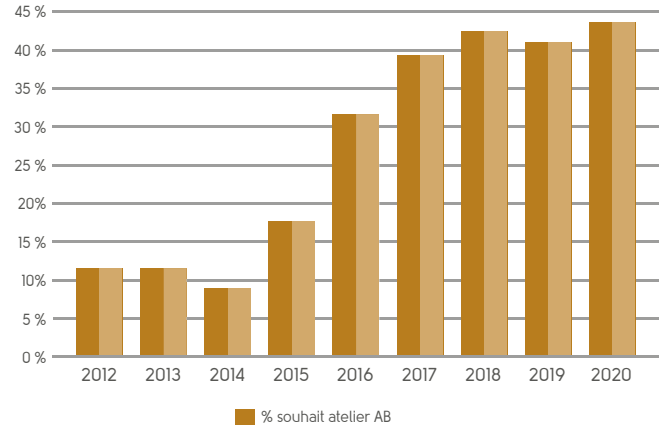
J'ai fait 5 ans d'études dans le bâtiment, dont 3 ans en alternance, et terminé par un master. J'ai beaucoup bougé en découvrant plein d'autres horizons... J'aimais bien ça mais j'étais toujours en déplacement. Alors j'ai décidé de me ré-orienter vers une profession me permettant de me rapprocher de ma région d'origine (la presque île guérandaise) et en lien avec l'environnement et la tradition locale. Je me suis rappelé des 5 saisons que j'avais effectué comme salarié en saliculture à l'époque de mes 20 ans. J'apprécie l'ambiance du marais et de cette filière : on travaille beaucoup tout seul mais on sent toujours un esprit d'équipe pour nous épauler. J'ai donc décidé de réaliser la formation BP REA pour devenir paludier, afin d'acquérir plus de connaissances et de savoir-faire. Parallèlement, j'ai démarré cette année sur 16 œillets (unité de surface pour la production de sel) comme colisant solidaire et envisage à terme une surface d'une soixantaine d'œillets. La recherche du foncier est en bonne voie.

Seul bémol, c'est compliqué pour trouver un logement dans cette zone très prisée... mais j'aime ce milieu... je sais que j'y arriverai !

Des projets d'installation en agriculture biologique toujours présents au PAI

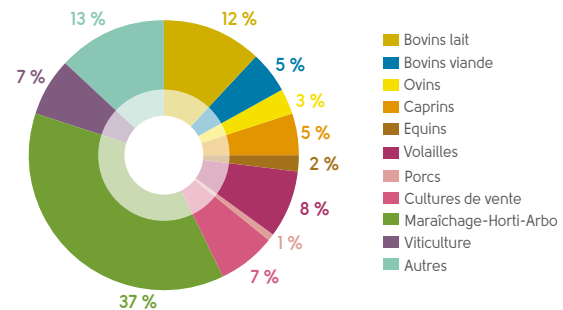
En 2014, seulement 10 % des projets s'inscrivaient dans une démarche de conduite biologique. Aujourd'hui, et pour la 3^e année consécutive, la proportion s'élève à plus de 40 %. 49 % de ces porteurs de projet bénéficient de la capacité agricole et 44 % connaissent leur site d'installation lors du PAI.

Evolution des projets d'installation en AB au PAI 2012 - 2020



Parmi ces projets, le maraîchage est la production majoritairement envisagée (37 %). Il s'agit souvent de la création d'une nouvelle activité. La répartition des autres productions est alignée sur les souhaits de porteurs. Ces projets reposent le plus souvent sur une conversion à l'agriculture biologique de la ferme reprise. Plus que pour l'ensemble des porteurs de projet à l'installation, la commercialisation des produits est prévue par vente directe (81 %) et après transformation (36 %).

Répartition des porteurs de projet bio 2020 selon la production principale envisagée

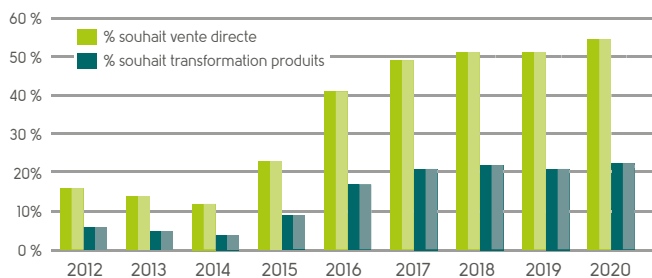


Des projets orientés vers les circuits courts et la transformation

On constate une augmentation de la proportion de projets en circuits courts : vente à la ferme, par l'intermédiaire d'associations de producteurs ou de consommateurs, sur les marchés ou auprès de distributeurs. Cela concerne 55 % des porteurs de projet au PAI.

21% indiquent un projet de transformation des produits (proportion stable depuis plusieurs années).

Evolution des projets d'installation en circuits courts au PAI 2012-2020



Les projets d'installation au féminin en Pays de la Loire

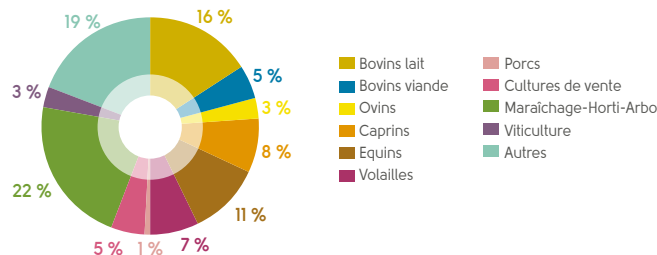
33 % des porteurs de projet reçus au PAI en 2020 sont des femmes

Profil des femmes reçues au PAI en 2020

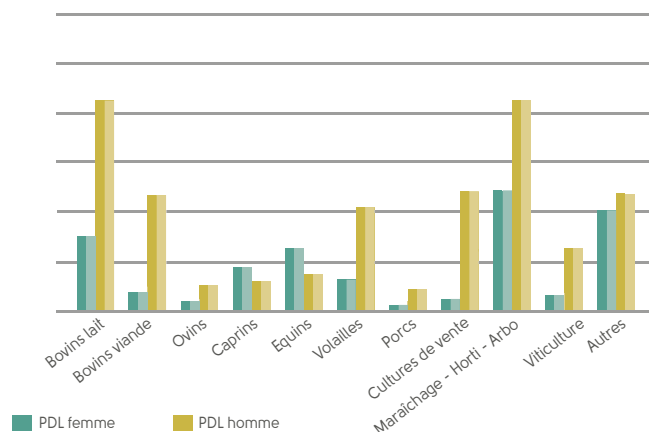
- 21 % ont plus de 40 ans, 34 ans de moyenne d'âge,
- 75 % sont d'origine non agricole,
- 42 % possèdent la capacité professionnelle,
- 46 % connaissent leur site d'installation,
- 84 % des femmes de moins de 40 ans envisagent de demander les aides à l'installation.

Quels projets de production pour les installations féminines au PAI ?

Répartition des porteuses de projet 2020 selon la production principale envisagée



Répartition des porteurs de projet selon la production et le sexe PAI 2020



Les projets d'installation dans certaines productions comme les équins et les caprins sont majoritairement portés par des femmes dans notre région.

ZOOM porteur de projet

Pauline, projet d'installation en volailles Label Rouge de Loué

Après plusieurs années de travail dans le domaine de l'aide à la personne, pré installée en EARL avec mon conjoint avec 9 % des parts sociales, je fais le choix de m'installer à temps plein sur l'exploitation agricole. En plus des productions déjà présentes (cultures de vente, volailles label de Loué et vaches allaitantes naisseur Rouge des Prés), nous envisageons de créer un atelier de 6 000 places de poules pondeuses avec la CAFEL (Coopérative Agricole des Fermiers de Loué). La production avicole (volailles de chair et poules pondeuses) demande une technicité et un suivi régulier afin d'obtenir des résultats technico-économiques satisfaisants. J'ai pu réaliser les formations techniques spécifiques proposées par la CAFEL afin d'acquérir les compétences nécessaires à la conduite de l'élevage de poules pondeuses. Mon parcours à l'installation m'a permis de confirmer mes choix stratégiques concernant les productions en place et futures et l'approche du travail en commun avec mon conjoint.

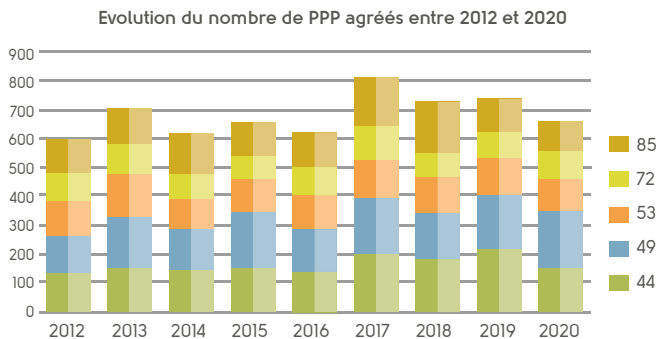
L'ACTIVITÉ DU CENTRE D'ELABORATION DU PLAN DE PROFESSIONNALISATION

Le plan de professionnalisation personnalisé (PPP) fait partie intégrante de la capacité professionnelle permettant d'obtenir les aides de l'état, pour l'installation en agriculture. Il a pour objectif de permettre au porteur de projet d'acquérir ou de compléter ses compétences, pour la bonne mise en place de son projet. Plusieurs modalités d'action sont possibles : formations spécifiques, stages d'application en exploitation agricole, stages de parrainage, stages collectifs. Les rendez-vous PPP permettent d'élaborer ce plan et sont conduits conjointement avec un Conseiller projet agriculteur et un Conseiller compétences.

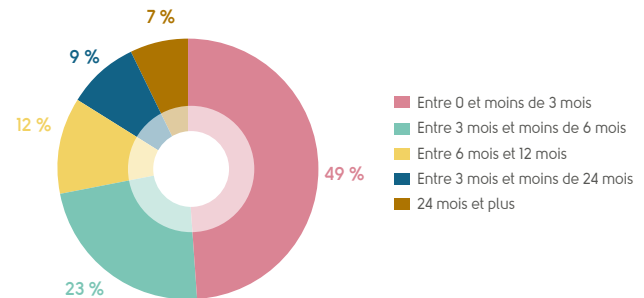
Les chiffres de l'accompagnement à l'installation

| | 44 | 49 | 53 | 72 | 85 | PDL |
|---------------------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| Nombre de rendez-vous PPP | 172 | 178 | 123 | 100 | 128 | 701 |
| Nombre de PPP agréés | 163 | 172 | 120 | 97 | 126 | 678 |
| Nombre de PPP validés | 145 | 135 | 96 | 73 | 108 | 557 |

678 porteurs de projet ont bénéficié d'un rendez-vous PPP en 2020 contre 778 en 2019, du fait d'une baisse pour les départements 44 et 49. Dans ces deux départements la crise sanitaire a probablement retardé la prise de rdv PPP pour des projets moins avancés. De plus l'incertitude sur la tenue des sessions de formation a également contribué à retarder la réalisation du PPP.



Délai entre le RDV PAI et l'agrément du PPP (données 2020)

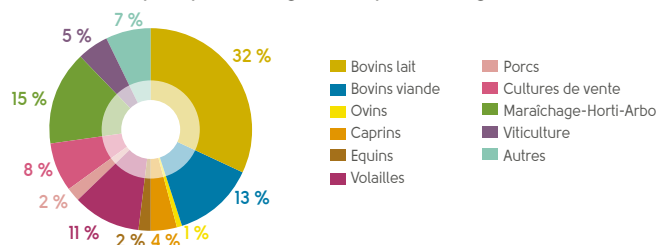


Une majorité des porteurs de projet annonce une volonté de s'installer dans les 18 mois suivant leur passage au PAI. Cette donnée est confirmée par la proportion importante des porteurs de projet bénéficiant de l'agrément de leur PPP dans les 6 mois suivant leur passage au PAI. Le dépôt d'une demande d'autorisation d'exploiter est souvent un accélérateur des démarches de réalisation du PPP en raison du critère de priorité établi pour bénéficier de la priorité Jeune Agriculteur.

Profils et projets des porteurs de projet ayant bénéficié d'un agrément PPP en 2020

- 24 % de femmes,
- 48 % sont d'origine non agricole,
- 81 % d'entre eux bénéficiaient déjà de la capacité professionnelle agricole au PAI. les 19 % restant entreprennent les démarches nécessaires pour l'acquérir (formation adulte, Validation des Acquis de l'Expérience, demande de dérogation à la capacité professionnelle)
- 38 % de ces porteurs de projet annoncent une installation en Agriculture Biologique,
- 41 % en circuits courts,
- 18 % avec une activité de transformation.

Répartition des porteurs de projet 2020 selon la production principale envisagée à l'étape du PPP agréé



En 2020 à cette étape du PPP agréé, les porteurs de projet en lait et viande bovine représentent 45% du public concerné, contre 50% en 2019. En parallèle la part des porteurs de projet en maraîchage-horti-arbo en 2020 se maintient à 15% au stade PPP agréé après une augmentation en 2019. L'augmentation du nombre de projet maraîchage-horti-arbo observée au PAI depuis 2017 se ressent aujourd'hui dans les PPP agréés. La catégorie « autres productions » représente 6% des projets d'installation à l'étape du PPP agréé en 2020 (soit 45 projets). Cette donnée s'explique notamment par le profil des porteurs de projet, qui présentent au PAI un projet au stade de l'urgence, sans foncier

identifié et envisagent souvent une formation avant de concrétiser leur projet. 13 productions différentes sont présentes dans la catégorie « autres productions » à l'étape du PPP agréé en 2020. Les plus nombreux sont les futurs saliculteurs (14 projets). Les autres productions rencontrées sont : l'élevage canin/félin, l'élevage de gibier, l'apiculture, les Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales.

Réalisations stages 21 heures

| | 44 | 49 | 53 | 72 | 85 | PDL |
|----------------------------|-----|-----|-----|----|----|-----|
| Nombre de stages 21 heures | 13 | 11 | 12 | 7 | 9 | 52 |
| Nombre de stagiaires | 150 | 126 | 108 | 81 | 94 | 559 |

Compte tenu des confinements et des restrictions sanitaires, certaines sessions 21h ont dû être annulées puis décalées en 2020. Au total 52 sessions ont été réalisées, contre 56 en 2019, afin de répondre à l'ensemble des demandes de stages et ainsi ne pas retarder une installation. On a pu toutefois constater une baisse de fréquentation des stages (559 stagiaires en 2020, 685 stagiaires en 2019). Certains projets d'installation ont pu être retardés compte tenu de la pandémie COVID 19, retardant également l'entrée en 21h.

TEMOIGNAGE

Utiliser le PPP pour sécuriser son installation



De la nature à l'élevage : Une reconversion professionnelle toute en douceur... Le projet de devenir agriculteur n'avait jamais effleuré l'esprit de Florian Sablé mais une proposition de reprise d'exploitation au Bourgneuf La forêt, en Mayenne va venir bousculer sa destinée.

Après un BAC, puis un BTS Gestion et Protection de la nature, Florian Sablé a exercé dans le domaine à différents postes pendant plus de 8 ans. Egalement investi dans le club de foot du Bourgneuf la forêt

où il occupe le poste de vice-président, Florian apprécie d'échanger avec Rémi et Martine Fauchoux, les parents de Julien qui joue au foot avec lui. Ils sont agriculteurs sur la commune et exploitent une cinquantaine d'hectares en agriculture biologique en production de viande bovine. C'est en juin 2019 que la proposition spontanée arrive par son copain Julien : « Pourquoi tu ne reprendrais pas l'exploitation de mes parents ? ».

Dans un 1er temps, Florian n'y songe même pas et refuse cette offre, puis l'idée commence à germer dans sa tête, avec une évidence : s'orienter également vers la vente directe. Dans son entourage, sa femme, issue du milieu agricole, ne s'oppose pas à ce projet mais pour ses parents, le métier d'agriculteur et ses difficultés font peur.

Il décide alors de se renseigner et prend un 1^{er} rendez-vous au Point Accueil Installation. Il est conscient qu'il a tout à apprendre du métier d'éleveur et de commerçant. « La Chambre d'agriculture me propose alors de m'engager dans un Plan de Professionnalisation Personnalisé. Ce dispositif m'a permis de faire un état des lieux de mes besoins de compétences et de bénéficier d'un accompagnement à la mise en place d'un plan de formation, adapté à mon projet et à mes besoins. J'avoue que le rendez-vous PPP avec l'agriculteur et

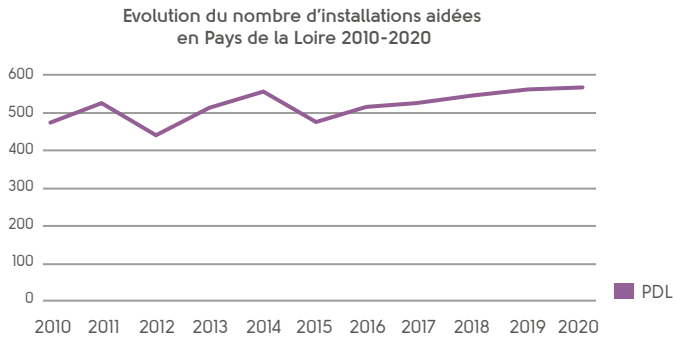
le conseiller Chambre m'a quelque peu bousculé dans mes certitudes mais les échanges directs m'ont ouvert les yeux, permis de me poser les bonnes questions et de m'orienter dans un parcours adapté à mes besoins par rapport à mon projet ». Grâce à son PPP, Florian a bénéficié d'un plan de formation qui lui a permis de combiner à la fois des formations théoriques et pratiques : 200 heures dans un centre de formation sur la conduite d'un élevage de bovins viande, puis un stage pratique chez un éleveur en circuits courts. Fin 2019, il suit les modules du stage préparatoire à l'installation à la Chambre d'agriculture. « J'ai pris la « formule complète », soit 15 jours au total. Tous les sujets sont passés en revue : assurances, fiscalité, sanitaire, environnement, posture de chef d'entreprise, financements, chiffrage, gestion, stratégie... et les nombreux intervenants, compétents dans leurs domaines respectifs, permettent de réfléchir à l'ensemble des problématiques ». Ce que Florian a apprécié le plus, ce sont les débats et les nombreux échanges, avec des porteurs de projet aux parcours variés, représentant toutes les agricultures : conventionnelle, BIO, élevage, maraîchage... « Malgré nos différences, notre groupe était très lié et nous avons d'ailleurs gardé des contacts pour se rencontrer à l'issue de la formation ». Florian a aussi réalisé d'autres formations complémentaires : construire et conduire son système herbager pâturant, avec le CIVAM AD ou bien encore, réaliser son étude de marché avec la Chambre d'agriculture. Après un stage de Parrainage Florian a concrétisé son installation dans un cadre progressif en 2021, car il veut prendre le temps de développer son élevage allaitant et la vente directe. Pour lui, la réussite de l'installation repose sur la maturation du projet, le fait de se faire accompagner, l'acquisition de nouvelles compétences qui nécessite d'anticiper toutes ses démarches et la réalisation d'un stage parrainage, tremplin incontournable lorsque l'on reprend l'exploitation d'un tiers.

LES INSTALLATIONS AIDÉES EN PAYS DE LA LOIRE EN 2020

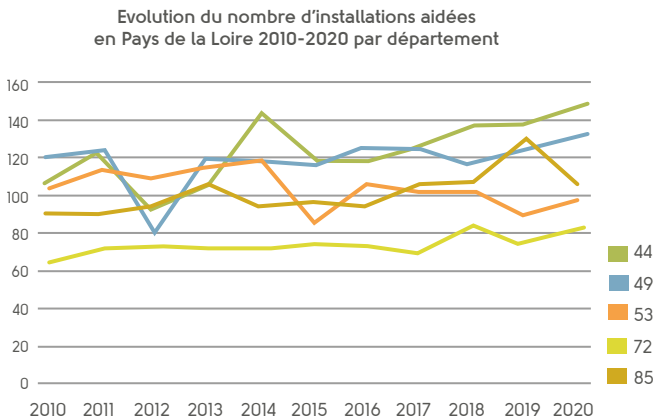
Les porteurs de projet à l'installation peuvent bénéficier, sous certaines conditions, d'aides visant à faciliter la reprise ou la création d'une exploitation agricole, ou encore l'entrée dans une société, avec ou sans remplacement d'associé. Le dispositif d'aides s'articule essentiellement autour de la DJA (Dotation Jeune Agriculteur). Celle-ci a été harmonisée régionalement depuis 2015 et a fait l'objet d'une forte revalorisation depuis 2017, suite à la suppression des prêts bonifiés. Le dispositif actuel est prolongé en attente d'une future valorisation prévue pour 2023.

Évolution des installations aidées en Pays de la Loire

560 installations aidées sont comptabilisées pour 2020 au niveau régional.



4 départements sont en hausse (Loire Atlantique, Maine et Loire, Mayenne et Sarthe). Après une forte augmentation, le département de Vendée retrouve un niveau d'installation semblable aux années précédentes.



| | 44 | 49 | 53 | 72 | 85 | PDL |
|---|-----|-----|-----|-----|-----|------|
| Nombre d'installations aidées en 2020 | 146 | 130 | 98 | 81 | 105 | 560 |
| Rappel du nombre d'installations aidées en 2019 | 138 | 124 | 89 | 76 | 128 | 555 |
| Moyenne des installations aidées sur 5 ans (2015-2019) | 127 | 120 | 97 | 75 | 105 | 524 |
| Moyenne de l'ensemble des installations sur 5 ans (2015-2019) | 265 | 265 | 185 | 147 | 235 | 1097 |

Régionalement, les installations aidées représentent une installation sur deux depuis les 5 dernières années (tout âge et capacité confondus). La confortation du niveau de la DJA à compter de 2017 a, semble-t-il, encouragé la dynamique de l'installation aidée. Sur 2018 et 2019, le nombre d'installation total (source MSA) tend à diminuer, tandis que le nombre d'installation aidées progresse sur la même période.

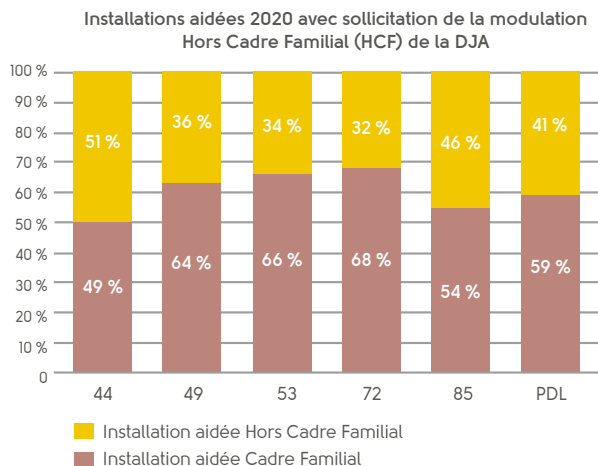
Principales caractéristiques des installations aidées en Pays de la Loire

Profil des jeunes installés

| | | Installations aidées |
|----------------------------|-----------------|----------------------|
| Âge moyen | | 29 ans |
| % de femmes | | 22% |
| Formations | BTSA et + | 39% |
| | Continue adulte | 22% |
| % parents non-agriculteurs | | 38% |

Une installation sur 5 est réalisée par une agricultrice (en progression). La part des nouveaux installés dont les parents n'étaient pas agriculteurs continue de progresser.

Les installations avec sollicitation de la modulation HCF



Le nombre de nouveaux installés ayant sollicité la modulation DJA « Hors Cadre familial » est stable depuis 3 ans. A noter que ce pourcentage d'installation « hors cadre familial » est minimisé compte tenu des difficultés pour rassembler les pièces justificatives nécessaires pour justifier cette modulation.

Forme juridique à l'installation en Pays de la Loire

| | Individuelles | Gaec | EARL | Autres |
|------|---------------|------|------|--------|
| 2020 | 31 % | 46 % | 19 % | 4 % |
| 2019 | 32 % | 47 % | 17 % | 4 % |
| 2018 | 29 % | 48 % | 19 % | 4 % |
| 2017 | 25 % | 56 % | 17 % | 2 % |
| 2016 | 23 % | 62 % | 14 % | 1 % |

Sur ces deux dernières années, le nombre des installations individuelles progresse. Parmi ces nouveaux installés 2020, 61 % ont fait le choix de s'installer avec au moins un associé.

La majorité des installations en bovins lait est réalisée en GAEC (76 %), de même que pour les bovins viande (66 %). En revanche on observe plus d'installations en individuel pour les productions volailles (40 %), maraîchage – horti-arbo (47 %) et grandes cultures (42 %).

SAU des exploitations à l'installation

| | SAU moyenne par exploitation | SAU moyenne par associé exploitant |
|--------------------|------------------------------|------------------------------------|
| Individuel (en ha) | 53 | 53 |
| Gaec (en ha) | 169 | 62 |
| EARL (en ha) | 97 | 54 |

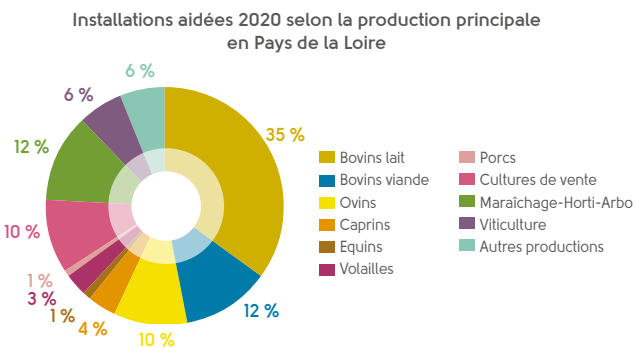
Les surfaces moyennes des exploitations restent stables quelle que soit la forme d'installation. On constate une légère augmentation en EARL.

Type d'installation aidée

| | 44 | 49 | 53 | 72 | 85 | PDL |
|---------------------------------|-----|-----|----|----|-----|-----|
| Installation à titre principal | 141 | 119 | 96 | 79 | 105 | 540 |
| Installation progressive | 5 | 10 | 2 | 1 | 0 | 18 |
| Installation à titre secondaire | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 1 |

L'installation à titre principal (revenu agricole majoritaire) représente 97 % des installations aidées. 18 installations progressives ont été réalisées en 2020. Ce dispositif reste une forme peu utilisée même si elle offre la possibilité de conserver un travail extérieur parallèlement au développement de sa structure agricole sur les trois premières années. La part d'installations à titre secondaire est extrêmement faible sur notre région, compte tenu des contraintes réglementaires.

Production principale des exploitations des nouveaux installés



La ventilation des installations aidées reste identique suivant les productions par rapport aux années précédentes. L'élevage bovin représente 47 % des projets.

La production bovin lait à l'installation

| | 44 | 49 | 53 | 72 | 85 | PDL |
|--|---------|---------|---------|---------|----------|---------|
| Production laitière moyenne /chef d'exploitation (en litres) | 348 961 | 316 856 | 326 983 | 276 762 | 358 171 | 329 103 |
| Production laitière moyenne / exploitation (en litres) | 804 380 | 761 225 | 708 238 | 663 643 | 1105 560 | 784 097 |

198 installations en production laitière en 2019 ont été réalisées, sur 184 exploitations laitières.

37 nouveaux installés ont repris seuls une exploitation, les 161 autres sont installés en association, majoritairement sur des exploitations comprenant 2 à 3 associés. Les associations familiales (majoritaires ou non) représentent 57 % de ces installations avec associés.

Le regroupement de la production au sein de mêmes exploitations s'accroît, alors que le volume produit par associé reste relativement stable.

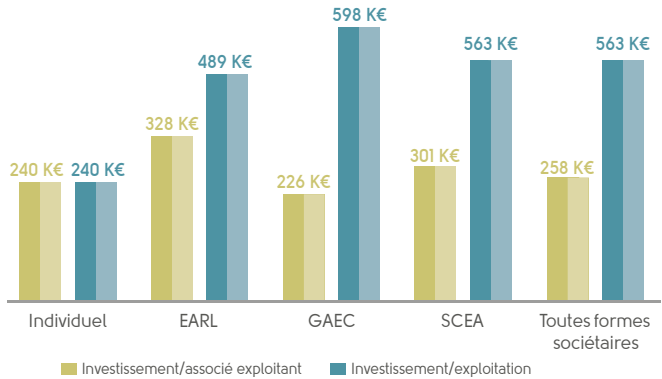
La production viande bovine à l'installation

| | 44 | 49 | 53 | 72 | 85 | PDL |
|--|----|-----|-----|----|-----|-----|
| Nombre de vaches mères FIN de PE / chef d'exploitation | 44 | 43 | 77 | 55 | 40 | 49 |
| Nombre de vaches mères FIN de PE / exploitation | 80 | 100 | 110 | 97 | 104 | 99 |

Le troupeau allaitant moyen reste stable au sein des projets. 64 installations ont été réalisées en production bovin viande en Pays de la Loire en 2020. Pour 30 % d'entre eux les nouveaux installés ont repris seuls une exploitation, les autres en association. Les associations familiales (majoritaires ou non) représentent 59 % de ces installations avec associés.

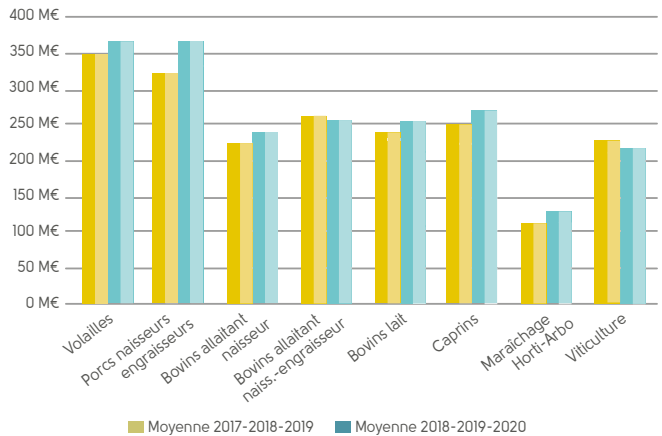
Montant des investissements selon la forme sociétaire

Coût d'installation (reprise + investissement sur 4 ans) lors d'une installation aidée (données 2020)



Le coût moyen d'une installation individuelle a diminué de 30 000€ par rapport à 2019. On constate la progression de projet mobilisant moins de capitaux en individuel (type maraîchage...). À l'inverse le coût des installations sociétaires progresse de 32000€.

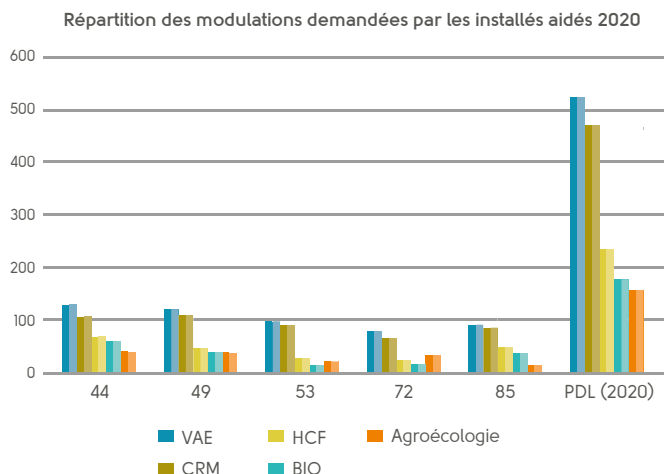
Coût d'installation moyen par type de production



Le coût d'une installation est à mettre en relation avec la nature des productions plus ou moins exigeantes en capitaux. Les projets avicoles et porcins restent les projets demandant le plus de capitaux à l'installation. En aviculture les projets s'accompagnent en général de la construction d'un nouvel atelier (création ou développement de la production, lié à la demande de la filière). On constate une hausse des coûts d'installation dans les principales productions en Pays de la Loire sur la moyenne triennale.

La Dotation Jeune Agriculteur (DJA) pour les installations en 2020

Les modulations de la DJA sollicitées par les nouveaux installés aidés en 2020



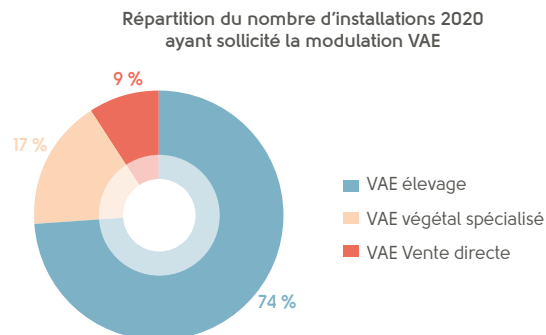
En Pays de la Loire, 520 nouveaux installés ont bénéficié de la modulation Valeur Ajoutée et Emploi. 466 de la modulation Coût de Reprise et Modernisation Important. 227 ont sollicité la modulation Hors Cadre Familial, 176 la modulation Bio et 158 la modulation agroécologie.

Montant moyen de la DJA dont les nouveaux installés 2020 ont bénéficié

| | 44 | 49 | 53 | 72 | 85 | PDL |
|-------------------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| Montant moyen DJA | 27 698 € | 27 166 € | 27 591 € | 27 832 € | 27 547 € | 27 548 € |

Le montant moyen de la DJA reste stable.

Détail de la modulation VAE pour les nouvelles installations aidées en 2020



Les installations ayant bénéficié de la modulation AB de la DJA

31 % des installations aidées en 2020 ont sollicité la modulation AB de la DJA. Cette proportion continue sa progression régionale, avec une tendance marquée pour les départements de Mayenne et Vendée.

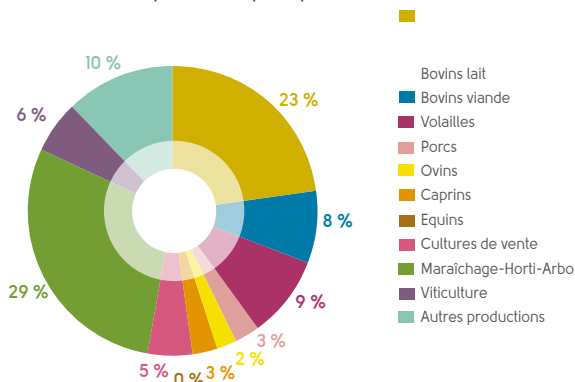
| | 44 | 49 | 53 | 72 | 85 | PDL |
|---|----|----|----|----|----|-----|
| Nombre d'installations aidées en agriculture biologique en 2020 | 62 | 42 | 22 | 14 | 36 | 176 |

Profil des nouveaux installés ayant bénéficié de la modulation AB

31 % de ces nouveaux installés en bio sont des femmes. L'âge moyen est de 32 ans. 55 % s'installent en bénéficiant de la modulation « hors cadre familial » et 58 % ne sont pas issus du milieu agricole. 32 % des installés en agriculture biologique ont suivi une formation adulte pour pouvoir acquérir un diplôme de niveau 4. 93 % de ces installations sont réalisées à titre principal. 50 % de ces installations sont réalisées en association.

Production principale pour les installations ayant bénéficié de la modulation AB

Répartition des installations aidées bio selon la production principale en 2020



Pour l'année 2020, c'est en production laitière et en maraîchage circuits courts que l'on constate le plus d'installations conduites en bio.

L'installation aidée au féminin en Pays de la Loire

En 2020, 125 femmes se sont installées avec les aides en Pays de la Loire.

Profil des jeunes installées

Âge moyen à l'installation : 31 ans

- 38 % possèdent un diplôme agricole d'un niveau BTSA ou supérieur,
- 35 % ont suivi une formation continue adulte,
- 54 % n'ont pas de parents agriculteurs,
- 42 % ont sollicité la modulation Hors Cadre familial.

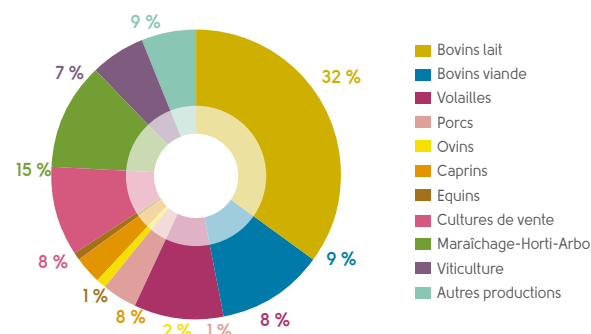
La forme juridique d'installation pour les femmes reste le GAEC

| | Individuelles | GAEC | EARL | Autres |
|------|---------------|------|------|--------|
| 2020 | 31 % | 58 % | 29 % | 7 % |

68 % des femmes se sont installées avec au moins 1 associé en 2020.

Les productions principales pour les installations féminines

Répartition des installations féminines selon la production principale en 2020



Les installations féminines de 2020 reflètent la diversité de l'agriculture des Pays de la Loire. Il existe peu de différence entre les productions à l'installation entre femmes et hommes, contrairement aux projets évoqués au PAI.

TÉMOIGNAGE

L'envie de s'installer en société



Guillaume BATY - 26 ans

Installation en associé supplémentaire

Elevage et grandes cultures

Les associés :

BATY Yvon 57 ans (grand cousin), BATY Bruno 52 ans (père), BATY Brice 47 ans (oncle), BATY Mickael 35 ans (arrière cousin), BATY Bernadette 60 ans, BATY Guillaume 26 ans - GAEC Le Manoir - Saint Maurice des Noues (85)

Se former et acquérir de l'expérience pour s'installer

Après un BAC S, Guillaume décide de poursuivre ses études et de faire un BTS ACSE qu'il obtient en 2015. Sur l'année 2016, il réalise un Certificat de Spécialisation « Conduite de l'élevage laitier » en apprentissage sur une exploitation laitière. Durant son cursus scolaire, il a réalisé plusieurs stages en exploitation. En 2014, un stage 1 mois aux Pays-Bas dans une exploitation laitière, puis en 2014-2015, un stage de 8 semaines dans une exploitation laitière. A la fin de ses études, Guillaume a occupé un poste de salarié agricole, partagé entre deux exploitations, dont l'exploitation familiale.

Après plusieurs années de salariat, Guillaume a décidé de devenir chef d'exploitation à titre principal dans le GAEC familial à Saint Maurice des Noues (85). Guillaume a toujours voulu s'installer, c'est une passion depuis qu'il est tout petit. Après un premier rendez-vous PAI en octobre 2019, il réalise son Plan de Professionnalisation Personnalisé dans la foulée, et suit des formations installation à la Chambre d'agriculture en mars 2020. Avec le contexte sanitaire du moment, cela n'a pas été facile : il a fallu s'adapter !

L'installation

Guillaume s'est installé en septembre 2020, en associé supplémentaire. L'exploitation est constituée de 6 associés et de 2 salariés permanents. Un associé partira en retraite dans les 3 ans et un salarié supplémentaire sera embauché.

Sur l'exploitation, il y a 331 ha de SAU dont environ 192 ha en cultures de vente, 200 vaches laitières pour une production de 2 000 000 litres de lait, 110 000 poules pondeuses (70 000 en batteries et 40 000 en volière + plein air). Les terres sont peu éloignées du site principal, il y a la possibilité d'irriguer environ 150 ha, les bâtiments sont en bon état et sont en propriété du GAEC. Le matériel est renouvelé régulièrement, et est en bon état. Le GAEC travaille aussi un peu en CUMA.

L'organisation du travail au sein du GAEC

Guillaume aime depuis toujours les animaux, son domaine de prédilection est le travail avec les vaches laitières, il va donc principalement s'occuper de cet atelier, tout en étant polyvalent. A contrario, ce qui l'attire le moins, c'est le travail administratif.

Au sein du GAEC, il y a une très bonne organisation du travail basée sur des réunions hebdomadaires et points journaliers. Pour ceci ils disposent d'un grand bureau sur le siège de l'exploitation. Il y a une bonne entente entre les associés. La période de salariat de Guillaume sur l'exploitation lui a permis de trouver sa place et de s'insérer dans la dynamique collective.

Aujourd'hui, Guillaume est satisfait de son choix, son objectif est de pérenniser l'exploitation familiale, de bien anticiper et gérer les futurs départs en retraite. Il souhaite pouvoir concilier vie professionnelle et vie privée et se prélever un revenu assez confortable.

TÉMOIGNAGE - Installation réussie pour « La Joyeuse Pépinière » à Sarrigné



Quand on rend visite à Baptiste Canevet, on comprend bien le nom donné à sa pépinière : un site d'1,6 ha au cœur de la commune de Sarrigné où sont implantées 2 500m² de serres pour accueillir sa production de végétaux d'ornement (plus de 500 variétés), de fleurs coupées et de plants potagers. Fort d'une expérience de plusieurs années en tant qu'animateur et gestionnaire du jardin biologique de la ville d'Angers, ce dynamique trentenaire a décidé de réaliser son rêve : créer une pépinière ornementale en agroforesterie fruitière et écologique. Il a alors entrepris un « tour de France de la pépinière » en automne 2019. A son retour en décembre, déterminé, il réalise avec la Chambre d'agriculture le rendez-vous Point Accueil Installation et s'inscrit au Répertoire Départ Installation pour trouver le site idéal. Après quelques visites, son choix s'arrête sur l'exploitation de Stéphane Bernier, « Les roses de la Perchaudière », à Sarrigné.

Le plan d'actions des mois à venir se dessine : réalisation du parcours PPP (Plan de Professionnalisation Personnalisé) avec la Chambre d'agriculture, élaboration de son étude économique avec le centre de gestion, rencontre avec

les partenaires bancaires, démarches administratives à la création d'entreprise... La reprise de l'exploitation est actée pour avril 2020, le confinement n'y changera rien. « La vie continue même en période de crise sanitaire, j'étais confiant et déterminé à réaliser ce projet ».

Seulement cinq mois se sont écoulés entre la sélection du site et son installation, au lieu de douze mois en moyenne pour une installation avec la Dotation Jeune Agriculteur (DJA). Une installation accélérée rendue possible grâce à la confiance de l'ancien exploitant et de ses fournisseurs. Il participe aux formations installation coordonnées par la Chambre d'agriculture (gestion d'exploitation agricole, stratégie d'installation et pilotage de l'entreprise).

Les formations en un mot ? « Génial ! », affirme Baptiste.

« Ce parcours nous permet de bien réfléchir son installation en amont, les intervenants sont de qualité et l'ambiance de groupe est top ». Le pépiniériste précise, « Il est important de garder un mix de modèles agricoles au sein de cette formation, entre bio et conventionnel, petites structures et grandes structures pour se rendre compte de la diversité du monde agricole et partager nos connaissances et expériences afin de faire évoluer nos pratiques. J'ai même trouvé un futur fournisseur dans notre équipe ! ».

Après une première année d'activité, Baptiste a atteint globalement l'objectif de chiffre d'affaires qu'il s'était fixé. Ses ventes monteront en puissance à l'automne : « Les clients particuliers et pro sont au rendez-vous ». Selon ses mots la première année aura été une « année difficile où tout était à créer aussi bien côté pro que perso ». L'embauche d'un équivalent temps plein sur 4 mois lui a « permis de souffler et de concevoir le travail autrement ». Il a également dû faire face aux imprévus et notamment au gel pour cette première année d'activité. Malgré ce démarrage mené tambour battant, il est toutefois satisfait de ses réussites : notamment l'arrosage automatique mis en place pour 100 % de ses végétaux et la végétalisation de la pépinière. Pour les années futures, les projets ne manquent pas pour développer son activité (aménagement de certaines serres pour réduire le désherbage, communication et création d'un magasin sur site, plantation de haies...).



Chambres d'agriculture Pays de la Loire

Pôles Installation - Transmission

- ▶ ANGERS
Tél. 02 41 96 77 51
- ▶ LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 02 51 36 82 40
- ▶ LAVAL
Tél. 02 43 67 37 13
- ▶ LE MANS
Tél. 02 43 29 24 55
- ▶ NANTES
Tél. 02 53 46 60 06

*Pour toute information complémentaire :
Coordination régionale - 02 41 96 75 53*

Les partenaires financiers et techniques de la politique d'installation et de transmission en agriculture :

